



ANTISEMITISME EN BELGIQUE

RAPPORT ANNUEL

2015

Le rapport 2015 a été cloturé en février 2016, avant les attentats du 22 mars à Bruxelles et Zaventem.

Le rapport 2015 sur l'antisémitisme en Belgique est dédié à la mémoire des victimes des attentats terroristes commis en Belgique, en France et au Danemark au cours des années 2015 et 2016.

Les attentats du 13 novembre 2015 à Paris et du 22 mars 2016 à Bruxelles nous rappellent que ceux ayant visé des Juifs ou des lieux juifs les mois précédents présageaient des atteintes plus larges contre l'ensemble des citoyens, la liberté et la démocratie.

Antisemitisme.be - Rapport 2015

Mot du Président du CCIB

L'antisémitisme reste malheureusement une source de préoccupation majeure pour la communauté juive de Belgique.

L'analyse des actes répréhensibles commis dans ce domaine se révèle dès lors primordiale pour tous.

Ceci étant, la communauté juive de Belgique ne peut que se féliciter de l'attitude adoptée par le gouvernement fédéral au cours de l'année 2015.

Une déclaration historique d'une grande fermeté a été prononcée par notre Premier Ministre, Charles Michel, en janvier 2015 au cours de la cérémonie du 70ème anniversaire de la libération d'Auschwitz dans la Grande Synagogue de Bruxelles, Grande Synagogue de l'Europe.

Par la suite, l'octroi par le gouvernement fédéral d'un subside de 4 millions d'euros, pour la sécurisation des bâtiments communautaires du judaïsme belge, doit être interprété de manière particulièrement positive.

Malgré les actes d'antisémitisme, malgré surtout les menaces terroristes, la communauté juive doit rester confiante.

Les autorités de l'Etat font un maximum pour assurer notre sécurité à tous.

Jamais depuis la shoah, les dirigeants politiques européens de premier plan n'ont fait autant de déclarations vigoureuses pour condamner l'antisémitisme.

Nous resterons bien évidemment attentifs à veiller à ce que ces paroles soient suivies d'actes concrets.

L'équipe d'« antisémitisme.be » doit être chaleureusement remerciée pour le travail constructif accompli.

Restons dès lors tous unis et sereins.

Restons tous des citoyens vigilants mais optimistes.

Le judaïsme belge doit continuer à s'épanouir malgré les dangers.

Cela constitue la seule réponse à donner aux ennemis de la démocratie éclairée.

Ph. Markiewicz
Président du CCIB

Mot du Président du CCOJB

L'année 2015 a commencé par des drames – les attaques de Charlie Hebdo et de l'Hypercashier – et s'est terminée par les boucheries de Paris. Le terrorisme ratisse large, cibler uniquement des Juifs n'a (semble-t-il) pas provoqué les fractures violentes dans nos sociétés qu'espéraient les djihadistes. Alors on élargit les cibles, on vise aussi les forces de police et finalement la population sans distinction.

Nos gouvernements semblent enfin avoir pris la mesure des défis et des résultats catastrophiques d'une politique de l'autruche qui a laissé les discours de haine et les zones de non-droit se développer et les fractures culturelles exploser. Espérons que cette prise de conscience mène rapidement à des mesures effectives pour corriger ces dérives.

Les incidents antisémites en 2015 ont fortement diminué après le pic de 2014. Les raisons sont en partie liées au contexte moyen-oriental beaucoup plus calme cette année et au contexte sécuritaire avec une présence policière et militaire très visible.

Mais au delà des statistiques, il faut noter que le sentiment de la communauté juive n'a pas changé. Le questionnement sur son futur dans notre pays continue à se faire.

On commençait à avoir l'habitude d'entendre que les actes antisémites venant de la communauté arabo-musulmane pouvaient être expliqués (excusés ?) par l'oppression du peuple palestinien par les Israéliens. On entend maintenant ci et là que les actes terroristes commis par des Belges ou des Français peuvent être expliqués par l'oppression du peuple palestinien par les Israéliens. Alors on se dit que la boucle est bouclée, qu'on a prouvé une nouvelle fois que les Juifs sont responsables des drames du monde.

Mais il est important de souligner les succès dans ce combat, au delà des mots certes bienvenus de nos dirigeants politiques (« La Belgique sans les Juifs n'est plus la Belgique », « Antwerpen zonder Joden is Antwerpen niet meer ») : des jugements sévères ont été prononcés à l'encontre de L. Louis et de Dieudonné, le procès des assassins du docteur Wybran (premier assassinat antisémite en 1989) a connu un spectaculaire rebondissement avec la décision de la Justice d'ordonner la jonction du dossier terrorisme et donc de ne pas suivre la demande (incompréhensible) de non-lieu du parquet fédéral.

Le combat contre la haine et l'antisémitisme sur les réseaux sociaux doit aussi continuer mais il est évident que la Belgique laisse largement ce combat à des pays plus puissants (la France notamment) et aux Institutions européennes.

Avec beaucoup de difficultés et grâce au lobbying intense d'organisations juives internationales, la Commission européenne a finalement procédé à la nomination d'une coordinatrice chargée de la lutte contre l'antisémitisme (à côté d'un coordinateur chargé de la lutte contre le racisme antimusulman).

Nous pouvons être modérément optimistes mais nous devons rester vigilants : notre combat contre l'antisémitisme et le racisme en général ne cessera jamais.

Serge Rozen
Président du CCOJB

Mot du Président du FORUM

L'année 2015 a débuté par de la violence terroriste et antisémite qui a choqué le monde entier.

Même si ces attaques sur les civils du monde libre n'ont pas eu lieu en Belgique, nous savons tous que des habitants de la Belgique sont malheureusement directement liés aux attentats de Paris, que ce soit ceux du mois de janvier ou ceux du mois de novembre 2015, et que la salle de concert du Bataclan n'était pas un choix arbitraire.

La Belgique et la communauté juive de Belgique ont heureusement été épargnées cette année. Nous prions pour que cela reste ainsi, mais le danger d'une attaque terroriste en Belgique reste réel et pend comme une épée de Damoclès au-dessus de nos têtes.

N'oublions pas l'attentat au Musée Juif de Bruxelles l'année dernière !

70 années sont passées depuis l'assassinat de 6 millions de civils juifs, cela devait être une garantie pour qu'un tel mal soit banni à jamais de cette terre, pour que le mot antisémitisme soit oublié, pour que partout dans le monde les Juifs puissent vivre sans craintes et librement leur judéité.

Malheureusement, ces souhaits ne correspondent pas à la réalité.

Qui aurait pu croire que 70 ans après la deuxième guerre mondiale, des Juifs se font à nouveau assassinés dans les rues de Bruxelles, Paris et Copenhague ? Et ce uniquement parce qu'ils sont juifs.

C'est hallucinant qu'à chaque attaque sur la liberté d'expression, il y ait toujours une cible juive qui soit choisie.

Le monde aurait-il été aussi choqué si l'attentat de Paris n'avait eu lieu qu'au Hypercacher... ?

Internet est rempli de témoignages haineux, théories de complots, mensonges et d'endoctrinements antisionistes, qui penchent sans scrupules vers le négationnisme et le terrorisme.

L'antisémitisme est reconnaissable et punissable. Donc on le remplace par un antisionisme vénéneux, dans lequel on cible en fait les Juifs du monde entier, afin de pouvoir le transformer en nouvel antisémitisme.

La haine, surtout envers Israël et envers les Juifs, est devenue la réalité quotidienne. C'est comme si c'était à nouveau « Salonfähig » de haïr les Juifs.

Y aurait-il des gens qui, après 70 ans seulement, auraient déjà oublié à quel point les choses peuvent dégénérer rapidement ? Comment une haine camouflée se transforme en une machine à meurtre ingénieuse en un rien de temps ?

Heureusement, il y a également des points positifs.

La Belgique a prouvé qu'elle met tout en œuvre pour protéger ces habitants juifs.

C'est grâce à l'initiative du bourgmestre d'Anvers que la protection à Anvers a été augmentée par la police et pour la première fois également par l'armée, jour et nuit pour protéger les établissements juifs.

Nous nous référons également à l'arrêté royal du Premier Ministre Charles Michel et le Ministre de l'intérieur Jan Jambon grâce auquel un budget a pu être prévu pour la protection des bâtiments et institutions juives.

Restons cependant réalistes : l'antisémitisme peut être évincé petit à petit, mais il nous reste du chemin à parcourir.

Nous nous réjouissons que la Commission Européenne, et surtout le Vice-Président M. Frans Timmermans, aient accepté la proposition de M. Eli Ringer au nom du Forum des Organisations Juives, et de M. le Baron Julien Klener, en nommant Mme Katharina Von Schnurbein responsable du combat contre l'antisémitisme.

Mme Katharina Von Schnurbein va bientôt nous faire l'honneur de sa visite au Forum des Organisations Juives, afin de combattre l'antisémitisme ensemble et par tous les moyens.

La campagne "Mayors United Against Anti-Semitism" se déroule avec succès.

Le Forum des Organisations Juives s'est joint au projet de l'AJC Transatlantic Institute pour lutter contre l'antisémitisme dans l'initiative lancée par des maires en Europe et aux États-Unis.

Des centaines de bourgmestres aux États-Unis se sont joints à nous en 2015, et la campagne est soutenue par une trentaine de maires en Europe, entre autres le maire de Londres, Boris Johnson, et celui d'Anvers, Bart De Wever.

Cette initiative est très importante pour notre société démocratique, elle émet un signal fort et collectif pour notre avenir.

Raphael Werner
Président FJO

ANTISEMITISME EN BELGIQUE

RAPPORT 2015



Sommaire

Mot du Président du CCIB	3
Mot du Président du CCOJB	4
Mot du Président du FORUM	5
A. Méthodologie	10
B.1. Analyse des incidents – Tendance Générale	13
B.2. Analyse des incidents – Evolution de l’antisémitisme en Belgique	15
B.3. Analyse des incidents – Répartition géographique des incidents	16
B.4. Analyse des incidents – Les types d’incidents	17
Les agressions	17
Le vandalisme	18
Les menaces	18
Les signalements idéologique	19
Les signalements sur Internet	21
B.5. Analyse des incidents – Pertinence des chiffres	22
B.6. Analyse des incidents – Relevantie van de cijfers	23
B.7. Analyse des incidents – Conclusion	24
C. Liste des incidents	26

A. METHODOLOGIE

A. Méthodologie

Antisemitisme.be recense, depuis l'année 2001, les actes antisémites commis sur l'ensemble du territoire belge.

Ce site, géré par un groupe de bénévoles, travaille avec le soutien du Consistoire Central Israélite de Belgique (CCIB) et en collaboration étroite avec le Bureau Exécutif de Surveillance Communautaire (BESC) et le Coordinatie Comité van de Joodse Gemeenten van Antwerpen (CKJGA).

Les actes sont recensés via notre hotline, via l'adresse e-mail info@antisemitisme.be ainsi que par des contacts fréquents avec UNIA (nouvelle dénomination du Centre Interfédéral pour l'Egalité des Chances), organisme public en charge de la lutte contre le racisme et les discriminations en Belgique.

Dès réception, les actes antisémites sont analysés et vérifiés scrupuleusement avant publication sur notre site internet www.antisemitisme.be où il est fait mention des références de procès-verbaux de la police qui nous sont communiqués.

Ces incidents sont ensuite envoyés à UNIA, qui peut, à côté de la victime, également porter plainte contre l'acte incriminé.

Une collaboration quotidienne existe entre UNIA, le CCIB et Antisemitisme.be. Les incidents sont communiqués dans les deux sens afin qu'UNIA et Antisemitisme.be disposent d'une information complète et à jour.

Ces incidents sont également transmis au CCIB, au CCOJB (Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique), au FJO (Forum der Joodse Organisaties (Anvers)) ainsi qu'au Service Social Juif afin que des suivis juridiques et psychologiques soient assurés.

Par ailleurs, une cellule de veille relative à la lutte contre l'antisémitisme a été mise sur pied et se réunit périodiquement pour faire le point sur l'évolution des dossiers.

Cette cellule, gérée par UNIA, réunit des représentants d'UNIA, du CCIB, du FJO, du CCOJB, du site Antisemitisme.be et des cabinets des ministres de l'Intérieur, de la Justice et de l'Egalité des Chances.

Les actes recensés concernent non seulement les actes antisémites, mais également les actes relevant du négationnisme.

Les types d'actes recensés sont classés par catégories, selon qu'ils relèvent de l'attentat, de l'agression, de la menace, du vol, de la profanation (ou dégradation), de l'idéologie (insultes, propos antisémites tenus dans la presse, dans des tracts,...) ou de l'internet. En effet, depuis 2009, tant ils sont nombreux, une catégorie spécifique aux propos antisémites tenus sur internet se distingue de la catégorie « idéologique ».

A. Méthodologie

Une classification est également réalisée selon que les actes soient commis à l'encontre de personnes physiques, de bâtiments et institutions communautaires ou encore sur l'espace public (internet en fait partie).

Ils sont également classifiés par ville. Lorsque des actes tels que les propos diffusés dans des journaux ou sur internet sont recensés, dès lors qu'ils dépassent les frontières d'une seule ville, ils sont placés dans une rubrique intitulée « Belgique ».

A la fin de l'année analysée, un ultime croisement des informations d'Antisemitisme.be et d'UNIA est effectué avant la publication du rapport.

B. ANALYSE DES INCIDENTS

B.1. Analyse des incidents - Tendances Générales

Du 1er janvier au 31 décembre 2015, 70 signalements antisémites ont été recensés en Belgique. Ces chiffres font état d'une baisse de 36% par rapport à l'année 2014 (109 incidents), qui avait connu un nombre d'incidents « records » suites aux polémiques autour du phénomène français « Soral-Dieudonné » (janvier-mars 2014), de l'attentat au Musée Juif de Belgique à Bruxelles (mai-juin 2014) et de l'opération « Pilier de défense » au Proche-Orient (juillet-août 2014). Ces 3 périodes ont totalisé à elles seules 70% des actes antisémites en 2014. L'année 2014 égalisait l'autre « année record » de 2009 où nous avons recensé 109 incidents dus principalement à l'importation du conflit au Proche-Orient avec l'opération « Plomb durci ».

Le contexte est cependant différent, depuis 2009, les sites communautaires ont connu une augmentation drastique des mesures de sécurité jusqu'à connaître après les attentats, contre la rédaction de Charlie Hebdo et le magasin Hyper Cascher, en janvier 2015 à Paris, une présence militaire quasi permanente devant leurs bâtiments.

Si l'on exclut, les incidents liés à l'importation des conflits armés médiatisés au Proche-Orient, on dénote, d'une année à l'autre, une certaine stabilité dans les chiffres. Ceci confirme la translation de phénomènes conjoncturels et exogènes (Proche-Orient) vers un antisémitisme structurel et endogène où des positions « justifiées » plus seulement par l'antisionisme laissent place à des comportements antisémites.

En 2015, les foyers les plus touchés par l'antisémitisme en Belgique sont au niveau des villes: Bruxelles et Anvers qui cumulent environ 44% des incidents antisémites. Dans ces deux agglomérations, ce sont principalement les personnes physiques qui sont visées. En effet, 70% des incidents visant une personne physique ont lieu à Bruxelles ou Anvers. Parmi ces incidents 3 relèvent de l'agression produites, de manière fortuite, dans un lieu public (sortie de tram, rue, café) et ont été accompagnées d'insultes et de menaces de mort. Les actes qui ont directement visé des personnes physiques ou des biens privés ont quant à eux augmenté. Nous en dénombrons 29 en 2015 (contre 28 en 2014 et 29 en 2013). L'année 2015 confirme, pour la troisième année consécutive, la nette progression de 2012 (23 actes) où nous recensons trois fois plus d'actes visant directement des personnes physiques ou des biens privés qu'en 2011.

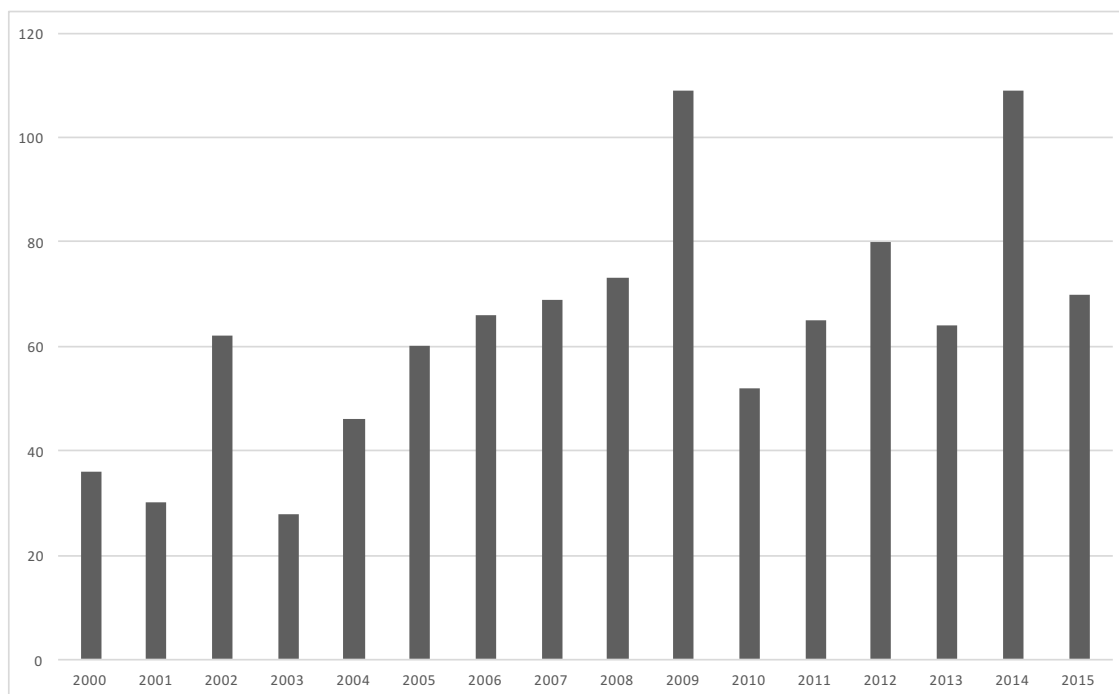
En 2015, les institutions, bâtiments et personnes fréquentant les bâtiments communautaires ont été marginalement ciblés (2 incidents). Ces faibles chiffres contrastent avec ceux de 2014, où nous dénombrons 15 faits – dont notamment l'attentat contre le Musée Juif, le jet de projectile contre des visiteurs du Mémorial National aux Martyrs Juifs à Anderlecht et diverses dégradations – sont à mettre en lien avec la forte augmentation des mesures de protections policières et militaires, ce qui a sans doute conduit à dissuader certains auteurs de commettre leurs forfaits (principalement des dégradations, agressions physiques ou verbales).

De nombreux témoignages de membres de la Communauté juive vont dans le sens d'un climat très pesant où les Juifs s'empêchent d'« afficher » leur « judaïté » quitte à la cacher (changement de nom sur les réseaux sociaux, cacher les signes ostensibles comme l'étoile de David, la kippa

B.1. Analyse des incidents - Tendances générales

ou encore la mezouza souvent mise du côté intérieur des portes d'entrée de logement (alors que la tradition veut qu'elle soit fixée à l'entrée (extérieure) d'une pièce)...). Un nombre croissant de juifs quittent ou envisagent de quitter la Belgique pour rejoindre d'autres pays. Ce phénomène témoigne d'un malaise qui s'amplifie au sein de la communauté juive qui perçoivent une impuissance des pouvoirs publics à lutter efficacement contre l'antisémitisme et le négationnisme, que ce soit au niveau de la prévention ou de la répression. Cette impuissance va de pair avec le sentiment d'isolement manifesté par les acteurs de terrain (éducateurs, conférenciers...). Cela ne signifie pas que rien n'est fait mais plutôt qu'une plus grande conscientisation du danger permettrait sans doute d'agir d'une manière beaucoup plus efficace qu'aujourd'hui.

B.2. Analyse des incidents - Evolution de l'antisémitisme en Belgique



Signalements antisémites recensés en Belgique entre 2000 et 2015.

L'année 2015 s'inscrit dans la moyenne des 5 dernières années (74 incidents) mais reste supérieure à la moyenne des incidents ayant eu lieu entre les deux années « records » (65 incidents). Le nombre d'incident « record » connus en Belgique pour les années 2009 et 2014 s'expliquaient, d'une part par l'importation du conflit israélo-palestinien en Belgique (« Plomb durci » en 2009, « Pilier de défense » en 2014). D'autre part, à partir de 2012 avec les attentats de Toulouse en France, par l'exploitation de drames impliquant des Juifs en Europe pour commettre de nouveaux actes antisémites. En 2014, les polémiques autour de la « galaxie Soral-Dieudonné » et ensuite de l'attentat à Bruxelles contre le Musée Juif de Belgique qui a fait 4 morts et qui sera suivi par une succession de 20 incidents antisémites (agressions verbales et physique, menace, justification).

Nonobstant la collaboration plus accrue entre Antisemitisme.be et le Unia (nouvelle dénomination du Centre Interfédéral pour l'Egalité des Chances), nonobstant les instruments légaux mis à la disposition des victimes (lois de 1981 et de 1995), trop nombreuses sont celles qui ne portent pas plainte parce que lorsqu'elles ou des connaissances l'ont fait par le passé, tantôt le policier refusait de faire mention d'une intention antisémite lors de l'établissement du procès-verbal, tantôt aucune suite n'était apportée par le parquet.

L'internet foisonne de commentaires antisémites et le nombre de signalements recensés peut varier d'une année à l'autre selon que les internautes soient plus ou moins actifs derrière leur ordinateur.

B.3. Analyse des incidents - Répartition géographique des incidents

B.3. Analyse des incidents - Répartition géographique des incidents

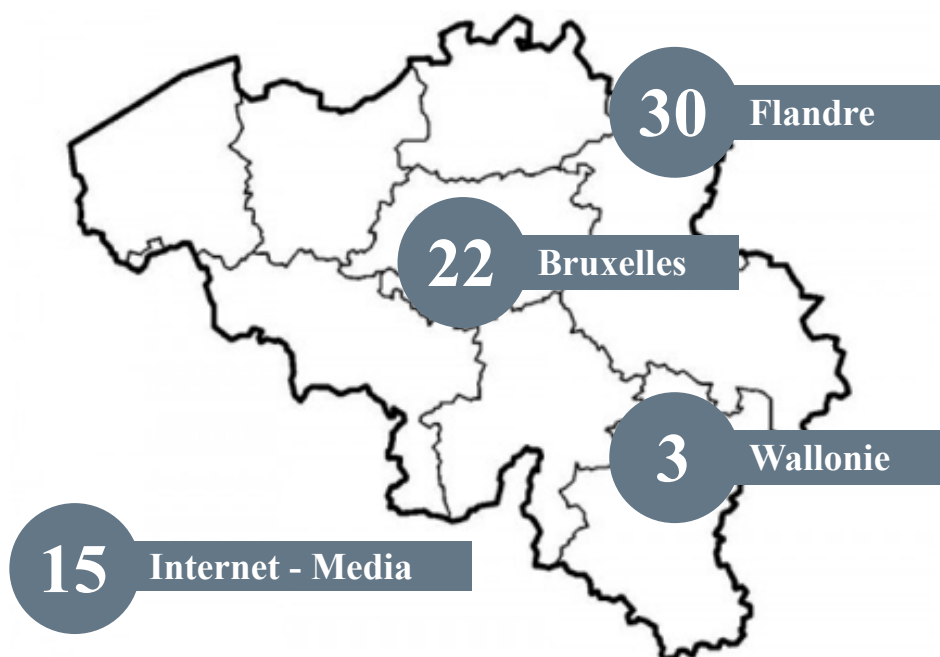
En 2015, les foyers les plus touchés par l'antisémitisme en Belgique sont au niveau des villes : Bruxelles (22) et Anvers (9) viennent ensuite Gand (2), Maline (2) et Charleroi (1). Bruxelles et Anvers cumulent environ 44% des incidents antisémites. Dans ces deux agglomérations, ce sont principalement les personnes physiques qui sont visées. En effet, 7 incidents sur 10 visant une personne physique ont lieu à Bruxelles ou Anvers.

	Bruxelles	Anvers
2015	22 (31%)	09 (13%)
2014	40 (37%)	15 (14%)
2013	10 (16%)	22 (34%)
2012	30 (38%)	10 (13%)
2011	19 (29%)	14 (22%)

Répartition des incidents antisémites pour Anvers et Bruxelles entre 2011 et 2015

Au niveau des régions, c'est la région flamande qui concentre la majorité des signalements en 2015, soit 43% des incidents principalement à sur Anvers (en moyenne 3 actes sur 10, contre 6 sur 10 en 2014). Viennent ensuite la région bruxelloise avec 31% des incidents et la région wallonne qui regroupe 4% des actes antisémites.

Le quart restant des signalements à nature antisémite et/ou négationniste ont été véhiculé par les médias (presse écrite, radio et/ou internet...) et touchent plus largement tout le territoire belge (et au-delà). Ceux-ci sont au nombre de 16 (contre 33 en 2014, 19 en 2013, 26 en 2012 et 30 en 2011).



Répartition régionale des incidents au cours de l'année 2015

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

Types incidenten	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total par type d'incident	2014	2013	2012	2011
Attentat														1			
Agression		1		1			1						3	6	6	5	7
Menaces	4		1	1	2				1	1		1	11	11	4	6	5
Dégradation	1						1			1			3	11	5	13	3
Idéologique	2	1	1	2	5	3	1	2	3		3	1	24	33	28	26	23
Internet	3	6	1	3	1	4	2	1		6	1	1	29	47	21	30	27
Total par mois	10	8	3	7	8	7	5	3	4	8	4	3	70	109	64	80	65

Répartition des incidents antisémites recensés en Belgique sur l'année 2015

Les agressions

Le nombre d'agressions en 2015 s'élève à 3 (6 en 2014 et 2013, 5 en 2012). La répartition des actes de violence est de 2 pour Anvers et de 1 pour Bruxelles:

- Agression contre un jeune (17 ans) juif (orthodoxe) à Anvers (09-02) ;
- Agression d'un juif orthodoxe à Anvers (03-04) ;
- Agression antisémite par d'un fonctionnaire européen à Bruxelles (19-07) ;

A 23h50, alors que la victime, une fonctionnaire italienne, chef d'unité d'un service de la Commission, se trouvait avec des amis dans un café italien de la rue d'Arlon à Bruxelles (quartier européen), un homme, également fonctionnaire européen, portant une pancarte métallique avec le nom de Mussolini s'est approché d'elle.

Suite à l'étonnement dont elle lui fit part, l'homme l'a traité de « sale juive », prit sa pancarte à deux mains, la frappa au visage et essaya de prendre son cou entre ses mains pour l'étrangler.

Les agressions se sont toutes produites, de manière fortuite, dans un lieu public (sortie de tram, rue, café) et ont été accompagnées d'insultes et de menaces de mort.

Notons, que la probabilité qu'un Juif se fasse interpellé « parce que » juif diminue. De manière générale, plus spécifiquement à Bruxelles, les Juifs évitent d'afficher des éléments pouvant « établir » leur judaïté (étoile de David, vêtement religieux...) sur la voie publique.

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

Le vandalisme

Les actes de vandalisme et de dégradation s'élèvent à 3 en 2015 (11 en 2014, 5 en 2013, 13 en 2012). Contrairement à 2014, aucune institution, exceptée la caserne Dossin à Malines, n'a fait l'objet d'une dégradation. Ceci peut s'expliquer par l'augmentation de la surveillance par les forces de police et militaires aux abords des sites communautaires et l'absence d'opérations militaires majeures au Proche-Orient. En 2014, plus d'une dégradation sur deux a eu lieu durant la période où l'opération « Bordure protectrice » était couverte par les médias (juillet-août).

Les actes de vandalismes en 2015 sont symboliques et indirects, ils se concentrent, comme en 2014 et 2013, principalement sur Bruxelles (2 actes) :

- Profanation de Pavés de Mémoire (commémorant la déportation d'une famille juive en 1942) à Saint-Gilles. Ces pavés ont été recouverts d'une chape de béton rouge. L'auteur de cet acte a avoué à la police avoir agi « par peur des réactions que la présence de ces pavés aurait pu susciter en face de son domicile » (21-01);
- Croix gammée découverte sur un immeuble à appartements dans un quartier résidentiel à Uccle (11-07);

L'autre fait de dégradation a eu lieu à Malines où des autocollants nationalistes ont été collés sur la caserne Dossin, le musée et centre de documentation sur l'Holocauste et les droits de l'Homme (22-10).

Les menaces

Le nombre de menaces s'élève comme en 2014 à 11 (contre 4 en 2013), 7 d'entre elles sont verbales (menaces à l'intégrité physique, menaces et appel à la mort), 4 écrites (menaces de morts et insultes envoyés par mail et par Facebook). Contrairement à 2014 où les cibles des menaces étaient des institutions communautaires (7), en 2015, ce sont des personnes physiques qui ont été visées (10 cas sur 11) :

- 3 cas de menaces (type harcèlement) dans la cadre de conflit de voisinage (09-01, 15-01, 31-12);
- 2 cas de menaces (type harcèlement) dans le cadre scolaire qui ont conduit au changement d'école pour les élèves visés à Bruxelles (09-01, 29-05);
- 2 cas de menaces et intimidations de passants juifs à Anvers (10-04 et 26-09);
- 1 cas de menaces à l'encontre d'un jeune homme directement par message sur Facebook (31-03);
- 1 cas de menaces à l'encontre du porte-parole du Musée juif de Belgique à Bruxelles (26-05);
- 1 cas de menaces et poursuites contre un supporter sportif à Bruxelles (13-10);

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

Notons que les auteurs présument généralement que les victimes seraient juives – généralement des femmes, personnes âgées, enfants, personnes isolées – pour justifier les insultes, les propos ou les intentions de leur nuire.

Un cas ayant visé différentes institutions juives relate (18-01) une série de mails envoyés (entre octobre 2014 et janvier 2015) par un même individu se revendiquant du camp de « l'Islam Djihad » qui a fait ses adieux en annonçant que la prochaine fois que les destinataires auront de ses nouvelles, les Juifs mourront.

Les menaces se distinguent des actes antisémites dit « idéologiques » par leur caractère explicite tant dans les propos proférés que dans le choix de la cible.

Les signalements idéologiques

Nous comptons 24 signalements idéologiques (contre 33 en 2014, 28 en 2013, 26 en 2012 et 23 en 2011). Ces chiffres devenus presque constants confirment la nette augmentation des signalements constatés par rapport à l'année 2010 (12). Les signalements idéologiques se partagent entre des actes verbaux, symboliques et écrits.

Les actes verbaux recensés (13) en 2015 voient, généralement, leurs auteurs insulter, menacer et discriminer des ou les « juifs » dans un sens large. La majorité des incidents (9) vise directement des personnes physiques :

- Dans le cadre d'actes d'harcèlements (3) où l'auteur rappelle ou évoque l'origine juive de la victime pour justifier des positions hostiles à son égard. Cette situation est courante dans des conflits de voisinage (Insultes antisémites contre une famille arabo-musulmane, 25-03), au niveau professionnel (Harcèlement antisémite à la Ligue des droits de l'Enfant, 12-08) ou encore contractuel (10-11) qui relate, par exemple, le harcèlement subi par une famille d'origine juive qui exploite un café dans le Brabant flamand. Après avoir appris que son exploitant était d'origine juive, le propriétaire de l'immeuble où se trouve le café a fait savoir au locataire et au voisinage qu'il ne voulait « ni de juifs dans sa maison, ni une clientèle juive » ;
- Dans le cadre scolaire où des élèves ont été visés par des propos antisémites tenus par un enseignant dans un lycée bruxellois (22-01) ou insultés devant leur établissement scolaire par un automobiliste à Anvers (28-09) ;
- Dans l'espace public où des passants sont insultés et intimidés à Anvers (04-06, 28-09) et à Gand (18-11) ;
- Client ayant reçu un refus d'accès dans un café à Malines car supposé juif (14-04).

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

Sont également considérés comme actes antisémites idéologiques de type verbal des chants antisémites lors d'un match de football (13-09), la déclaration d'une Belge juive qui se déclare antisémite lors d'un voyage scolaire à Auschwitz (09-05), les propos d'une employée de banque qui déclare approuver les assassinats de Juifs à l'Hypercashier à Paris pour que le prix de l'immobilier puisse diminuer (09-01) ou encore l'utilisation du terme « youpin » dans une chanson diffusée sur Fun Radio (22-09).

Les actes dits symboliques, 2 en 2015, regroupent les « saluts nazis » portés à l'encontre de supporter « juifs » lors d'un match de football à Charleroi (16-07) et la mise à l'écart d'une patiente dans une maison médicale (04-12).

Concernant les actes idéologiques écrits recensés en 2015 (9), 4 d'entre-eux ont été diffusés sur internet mais ne sont pas considérés comme étant des signalements sur internet. Il s'agit de propos publics écrits et diffusés par des personnalités publiques tels que l'incitation au meurtre des juifs par un gardien de la paix bruxellois à Molenbeek (30-05) ou encore Abou Jahjah incitant au meurtre des Juifs en déclarant dans une discussion Facebook : « Je n'ai qu'une seule phrase pour tous les envahisseurs sionistes en Palestine : La valise ou le cercueil » (08-04). Les propos négationnistes proférés par, Vic Schlusman, peintre anversoïse sur le site du magazine néerlandophone Knack (12-05) ou encore les propos antisémites de Laurent Louis sur Twitter dans le cadre d'une « analyse » sur les attentats à Paris du 13 novembre : « complot sioniste, pas Juif... S'il n'était que Juif, ce serait facile à combattre et à détruire... » (20-11).

Les actes idéologiques écrits, hors internet, sont au nombre de 5. Ils sont divisés en deux catégories:

- Ceux qui ont pour vocation à être partagé publiquement (3) : ils regroupent des allusions antisémites dans une lettre ouverte du professeur Jakub Mahi (05-02), un tract antisémite découvert dans le métro bruxellois reprenant les clichés classiques antisémites tel que le juif décide, le juif et l'argent, le juif et le pouvoir (16-06) ou encore des affirmations à connotation antisémite dans une carte blanche de Lieven De Cauter, professeur à la KUL, publiée dans le journal Le Soir rendant les Juifs responsables de divers conflits dans le monde (25-08) ;
- Ceux qui ont pour vocation d'être destiné à une personne particulière (2) : il s'agit d'un courrier anonyme de menaces à caractères antisémite adressée à Viviane Teitelbaum où l'auteur écrit entre autres « crapules juives », « Gaza = Auschwitz », « voleurs, assassins, menteurs, dégénérés », « Juifs « belges » complices et collabos » (08-05), et d'un autre courrier anonyme reçu dans la boîte aux lettres d'une famille juive du brabant flamand où l'on peut lire « sales juifs » accompagné d'une croix gammée (26-05).

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

Les signalements sur Internet

Les signalements sur internet s'élèvent à 29 en 2015 (contre 36 en 2014, 21 en 2013, 30 en 2012). Ces données doivent être relativisées dans la mesure où la spécificité d'internet implique un nombre important de débordements du fait de la distance et de l'anonymat derrière lequel les internautes se cachent.

Les forums des médias ont laissé la place aux pages Facebook de ceux-ci, la majorité des signalements proviennent de discussions non-modérées faisant suite à la publication d'un article (généralement sur le Moyen-Orient ou sur l'Holocauste).

Notre recensement sur internet se limite aux propos exprimés sur des sites pouvant être reliés directement à la Belgique. Ce recensement ne représente qu'une faible proportion de la haine antisémite qui est généralement exprimée par le biais des supports virtuels. En effet, une majorité des incidents qui nous sont signalés sont originaires de France mais partagés et consultés en Belgique. Nous nous efforçons de signaler le contenu de ces vidéos aux différents acteurs agissant contre la cyber-haine tant en Belgique qu'en France.

Les signalements retenus dans ce rapport relatent des actes pour lesquels, « une réaction » a été possible : faire retirer un lien ou un propos, déposer une plainte contre le ou les auteur(s), intervention du Federal Computer Crime Unit (chargé de poursuivre la criminalité sur internet) et/ou de la cellule « Cyberhaine » d'Unia (nouvelle dénomination du Centre Interfédéral pour l'Egalité des Chances) qui travaille avec ces sites internet afin d'informer leurs administrateurs de la situation et les inviter à agir en conséquence.

Nous pourrions passer notre temps sur les sites internet et forums liés à la Belgique et dénoncer tous les débordements mais l'objectif n'est pas tant de faire évoluer les statistiques de manière exponentielle mais plutôt de refléter la tendance générale.

On peut regretter que les signalements opérés par les quidams ne sont que faiblement suivis de réactions et que ceux-ci doivent s'adresser à des organismes comme Unia (nouvelle dénomination du Centre Interfédéral pour l'Egalité des Chances) pour obtenir le retrait, quasi immédiat, des commentaires antisémites/négationnistes.

B.5. Analyse des incidents - Les cibles

Les particuliers (41,4%)

Bien que le nombre d'actes recensés en 2015 soit passé de 109 à 70 incidents. Les actes qui ont directement visé des personnes physiques ou des biens privés ont quant à eux augmenté. Nous en dénombrons 29 en 2015 (contre 28 en 2014 et 29 en 2013). 28 de ces incidents concernent des personnes physiques et 1 un bien privé. L'année 2015 confirme, pour la troisième année consécutive, la nette progression de 2012 (23 actes) où nous recensons trois fois plus d'actes visant directement des personnes physiques ou des biens privés qu'en 2011.

Parmi les 29 actes, 3 sont des agressions (5 en 2014) contre des individus (un enfant anversois de 17 ans, des passants orthodoxes à Anvers, une fonctionnaire européenne à Bruxelles), 10 contre 3 en 2014 proviennent de menaces (6 verbales, 3 écrites, 1 physique), 15 sont des faits d'insultes (16 en 2014) proférées à l'égard de personnes considérées comme juives (élèves, supporters sportifs, passants, voisins) et 1 est la conséquence de la dégradation d'une façade sur un bien privé (4 en 2014).

Les incidents ayant visés les particuliers ont principalement eu lieu à Bruxelles (48% soit 14 cas) puis en Flandre (28% soit 8 cas), 2 fois sur Internet et 1 fois en Wallonie.

Les bâtiments communautaires (2,9%)

Cette année, les institutions, bâtiments et personnes fréquentant ces bâtiments ont été marginalement ciblés (2 incidents). Ces faibles chiffres contrastent avec ceux de 2014, où nous dénombrons 15 faits – dont notamment l'attentat contre le Musée Juif, le jet de projectile contre des visiteurs du Mémorial National aux Martyrs Juifs à Anderlecht et diverses dégradations – sont à mettre en lien avec la forte augmentation des mesures de protections policières et militaires. Les bâtiments visés en 2015 ont fait l'objet dans un cas de menaces de mort à l'encontre de plusieurs institutions juives à Bruxelles, dans l'autre cas d'une pose d'autocollants nationalistes à la caserne Dossin à Malines.

L'espace public (55,6%)

L'espace public reste le principal lieu où sont commis des faits antisémites et négationnistes. Nous en dénombrons 39 en 2015 (66 en 2014, 34 en 2013). Cette appropriation de l'espace public comprend tant les graffitis, les insultes et menaces proférées dans des lieux publics (sans être explicites au niveau des destinataires – il s'agit généralement « des juifs », parfois des « des sionistes » ou « des israéliens / Israël »), les amalgames antisémites et les propos tenus sur les forums internet des journaux ou d'internet au sens large.

B.6. Analyse des incidents - Pertinence des chiffres

Nous ne parlons ici que des incidents qui nous ont été communiqués ou qui ont fait l'objet d'une plainte pour racisme ou négationnisme. Les chiffres repris dans cette analyse reflètent une tendance et non une photographie exacte dans la situation de l'antisémitisme en Belgique.

Pour disposer d'une juste appréciation du phénomène, il faut également tenir compte du contexte actuel :

- En 2015, les sites communautaires (écoles, synagogues, lieux culturels...) et leurs abords ont fait l'objet d'une surveillance accrue par les forces de police ainsi que par l'armée, ce qui a sans doute conduit à dissuader certains auteurs de commettre leurs forfaits (principalement des dégradations, agressions physiques ou verbales).
- Les juifs de manière générale, et plus spécifiquement à Bruxelles, « cachent » leur judaïté (étoile de David, kippa...) sur la voie publique, ce qui diminue la probabilité d'être interpellé « parce que » juif.
- Les incidents perpétrés plus particulièrement contre la communauté orthodoxe anversoise, sont moins facilement recensés. Les victimes réagissent trop peu, et ce, malgré le travail de sensibilisation des organisations juives anversoises et celui de la police. Cette communauté spécifique, facilement reconnaissable en tant que juive de par leur habillement traditionnel, constitue une cible privilégiée pour les antisémites.
- Pour de nombreuses personnes, comme expliqué dans le cadre de l'évolution, il paraît inutile de dénoncer les incidents dont ils sont victimes et, de surcroît, porter plainte à la police. Ceci s'explique par l'accueil qui leur est réservé dans certains commissariats et le peu de suites données par la justice.
- Les signalements provenant d'internet sont évidemment plus nombreux que ce que nous publions et nos données ne représentent qu'une tendance de cette réalité.

B.7. Analyse des incidents - Conclusion

Malgré les fluctuations classiques des incidents antisémites sur notre territoire, plusieurs données sont à prendre en considération pour évaluer correctement le phénomène de l'antisémitisme en Belgique :

- L'évolution des statistiques des actes antisémites de ces dernières années ont démontré à suffisance les effets de l'importation du conflit israélo-palestinien. Néanmoins, nos recensements indiquent qu'aujourd'hui qu'il ne suffit plus d'avoir un événement au Proche-Orient pour que de l'hostilité soit manifestée à l'égard de ce qui rappelle ou évoque « le Juif ». Ceci se confirme par des atteintes constantes contre les personnes physiques et les biens privés, les vagues d'incidents antisémites connus après les attentats de Toulouse en 2012, la médiatisation de la « Dieudonné et la quenelle » ou encore l'attentat contre le Musée Juif de Belgique.
- La propagande antisioniste d'organisations de gauche et d'extrême-gauche (manifestations, tracts, presse écrite, radio, télévision, internet...) relayée également aujourd'hui par des nébuleuses de droite extrême ainsi que la récupération politique des conflits au Proche-Orient par certains élus à des fins électoralistes ou encore les actions menées par des militants d'extrême-droite, nostalgiques du nazisme, contribuent majoritairement au climat décrit dans ce rapport.
- Internet constitue un média qui offre à ses utilisateurs l'anonymat et la possibilité d'exprimer et de partager des propos nauséabonds en quasi impunité. Toutefois, de plus en plus de personnes ne se cachent plus derrière « des pseudos » pour afficher leur pensée dite « opinion » antisémite.
- Nous constatons que de nombreuses victimes d'antisémitisme ne se manifestent toujours pas, ceci, malgré les outils juridiques et institutionnels dont ils disposent.

L'antisémitisme ne se quantifie pas seulement par les incidents recensés, il se mesure également à l'atmosphère locale. Que les chiffres augmentent ou diminuent, c'est également les sentiments d'insécurité et de malaise qui constituent le baromètre de l'antisémitisme. Tant que les membres de la Communauté juive auront peur d'afficher leur judaïsme sur la voie publique, tant qu'ils ne pourront pas circuler comme tout citoyen belge en toute sécurité lorsqu'il arbore un signe apparent de judaïté (kippa, étoile de David...), tant qu'ils penseront qu'il est mieux de partir, l'antisémitisme devra être combattu.

C. LISTE DES INCIDENTS

C. Liste des incidents

8/1/2015 - Conflit de voisinage de nature antisémite dans un immeuble à Anderlecht

“Une dame âgée, juive, a été harcelée et insultée dans son immeuble à Anderlecht.

Suite à différentes démarches, la voisine harceleuse a dû déménager.

En avril 2015, le Parquet a proposé une médiation judiciaire couplée à une formation.”

9/1/2015 - Commentaire antisémite suite à l’attentat contre l’hyper casher à Paris

“Au cours de la journée du 9 janvier 2015, une équipe d’employées, au siège d’une des principales banques de Belgique, suivait les événements en direct suite à l’attentat contre le supermarché hyper casher à Paris. Une des employées sur place a déclaré : « C’est bien, ça fera diminuer le prix de l’immobilier à Paris ».

Le propos nous a été rapporté par un témoin sur place choqué par la teneur de la déclaration et les explications qui ont suivies à savoir que l’immobilier parisien est contrôlé par les Juifs.”

9/1/2015 - Harcèlement dans un athénée Bruxellois (Laeken)

“Le journal le Vif/L’Express rapporte dans un article publié le 9 janvier 2015 qu’une élève, de 15 ans, de l’athénée Emile Bockstael à Laeken n’a pas pu retourner en classe.

Les événements critiques ont eu lieu après l’attentat du Musée Juif de Belgique (24 mai 2014). Un élève avait alors déclaré sur Facebook : « Si j’avais été là, j’en aurais tué plus ». Il a immédiatement été renvoyé. Les parents des élèves qui avaient approuvés la phrase ont été convoqués par le préfet.

Quelques semaines plus tard, lors de la coupe du monde de football au Brésil, l’élève grimée aux couleurs de la Belgique avait entre les mains un drapeau israélien. Elle recevra 288 messages d’insultes et de menaces sur Facebook de la part de certains condisciples et d’amis de ceux-ci.

Le 10 septembre 2015, la jeune fille reçoit sur son téléphone une photo qui montre un ancien condisciple (X), faisant le salut nazi et mimant une moustache hitlérienne avec l’index et le majeur, accompagné du message suivant: «X dit que ton cul manque un peu.».

Le père de l’élève dépose plainte à la police. L’élève a quitté l’athénée Emile Bockstael.

http://lbca.be/presse/articles/170-l-athenee-emile-bockstael-judenfrei#.Vdmsl_mn3ps”

15/1/2015 - Commentaire négationniste sur Facebook

“Le Centre Interfédéral pour l’Egalité des Chances a ouvert un dossier suites à un commentaire négationniste posté sur Facebook, le 15 janvier : « De toute façon les chambres à gaz n’ont pas existé !!! C’est le temps de les faire !!! ».

Les propos ont été retirés de Facebook après l’intervention du Centre.”

C. Liste des incidents

15/1/2015 - Insultes et menaces antisémites contre une résidente à Anderlecht (Bruxelles)

“Le Centre Interfédéral pour l’Egalité des Chances a reçu une plainte d’une résidente de la commune d’Anderlecht à Bruxelles qui se fait régulièrement insulter et menacer, parce que « juive », par des jeunes de son quartier.

L’inspecteur du quartier a rencontré la dame qui ne comprend pas comment ces jeunes, qu’elle ne connaît pas, savent qu’elle est d’origine juive.”

18/1/2015 - Harcèlement par voie d’emails à l’encontre d’institutions juives

“Depuis le mois d’octobre 2014, un individu se présentant sous le nom de Badis Lahiani inonde d’emails la communauté libérale Beth Hillel, l’Institut d’Etudes du Judaïsme, l’Alliance Israélite Universelle et The temple Institute.

Parmi ces emails, deux, intitulés « Je fous la torah dans mon cul », évoquent l’approche d’une 3ème guerre mondiale, insulte Israël, parle d’extermination...

Dans un autre email, il annonce le retranchement définitif du peuple juif, tel qu’annoncé par le prophète Mohammed et expliqué dans l’article « la fin du peuple d’Israël, une vérité coranique » (écrit par le Cheikh Abou’l-Walid El-Ansari).

Par la suite, dans plusieurs emails du 18 janvier, il profère des menaces de mort, annonce clairement qu’il est du camp de “l’Islam Djihad”, déteste les juifs et signe “Dieudonné”. Le même jour, il envoie un dernier email dans lequel il fait ses adieux et annonce que la prochaine fois que les destinataires auront de ses nouvelles, les juifs mourront.

Le signalement a été transmis au Centre Interfédéral pour l’Egalité des Chances.”

19/1/2015 - Propos antisémites sur Facebook

“Le Centre interfédéral pour l’Egalité des Chances nous rapporte des propos antisémites tenus sur le profil Facebook d’un certain Bruno Thielemans.

Sous un post reprenant une photo de Louis de Funès en Rabbi Jacob, plusieurs commentaires se terminent par « vuile jood » (« sale juif »).

21/1/2015 - Profanation de Pavés de Mémoire à Saint-Gilles

“Au numéro 29 de la rue Coenrats à Saint-Gilles, 5 pavés de mémoire ont été posés, le 30 octobre 2014, en mémoire des 5 membres de la famille Kichka qui habitaient la maison et qui y ont été arrêtées en 1942, détenues à Malines, avant d’être déportées à Auschwitz pour y être assassinées. Seul Henri Kichka en réchappera.

Ces 5 pavés ont été recouverts d’une chape de béton rouge. L’auteur de cet acte est connu. Il a avoué à la police avoir agi « par peur des réactions que la présence de ces pavés auraient pu susciter en face de son domicile ». L’homme n’a pas été poursuivi.

L’administration communale de Saint-Gilles parle « d’un geste regrettable auquel il ne faut pas donner une importance exagérée ».

C. Liste des incidents

L'association pour la Mémoire de la Shoah a décidé de porter plainte.

<http://www.restitution.be/communiqu-20150122070925.html#.Vds1uvntlBc>

<http://www.restitution.be/communiqu-20150202131742.html#.Vds1UvntlBc>

22/1/2015 - Propos antisémites tenus par un enseignant dans un lycée bruxellois

“En plein de cours de mathématique, au lycée bruxellois Emile Jacqmain, un enseignant a tenu une série de propos racistes et antisémites.

L'enseignant a déclaré, avec un accent allemand, à l'encontre d'une élève de 16 ans d'origine polonaise : «Tu devrais rentrer en Pologne ».

Ensuite l'enseignant déclarera, en fixant une de ses élèves, de 16 ans, d'origine juive: «On devrait tous les mettre dans des wagons ».

Les propos ont été tenus le 22 janvier au cours des préparatifs du 70ème anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz.

L'enseignant a désiré se justifier en déclarant : «Je vous choque avec tous mes propos mais tout ce que vous me faites vivre tous les jours est beaucoup plus choquant.», il reprochait à ses élèves d'être «dissipés». Quatre jours plus tard, l'enseignant a présenté ses excuses à la classe. Le préfet a informé les parents que ceci n'était pas suffisant.

L'enseignant a été convoqué par l'Inspection de la ville de Bruxelles.

Une plainte a été introduite au parquet pour racisme et antisémitisme.

Le signalement a été transmis au Centre Interfédéral pour l'Egalité des Chances.

<http://www.dhnet.be/actu/faits/un-prof-derape-face-a-une-eleve-juive-tous-dans-des-wagons-54d3c21735701001a1910d43> “

23/1/2015 - Propos antisémites sur Facebook

“Dans le cadre d'une discussion sur la page facebook du quotidien flamand « Gazet van Antwerpen » concernant l'arrestation de deux hommes photographiant des para-commandos protégeant un site juif à Anvers, on a pu lire les commentaires antisémites.

Si l'un laisse croire que ceux qui ne sont pas juifs sont des animaux qui iront brûler en enfer, un autre précise que si les Juifs sont protégés de la sorte par Bart De Wever, c'est parce qu'il est payé en échange de privilèges.

Ci-après, les commentaires en version originale :

- « Mert Kçk: Geloof van de joden: iedereen die geen jood is, is een dier dat zal verbranden in hel. Leuk om ze te beschermen “”paradiëren”” »,

- (...),

- « Ahmed Ouarzazate: Mert je moet u nie moe maken....je praat tegen bende racistjes waarmee je geen dialoog kan houden. En Bartje beschermt de Joden alleen maar omdat hij er genoeg voor krijgt betaald onder tafel, geen enkele Belg die zich afvraagt waarom in België ALLEEN de Joden worden beschermt zoals hun

C. Liste des incidents

synagoges, scholen, diamantzaakjes enz enz Dat is omdat Bartje nie kijkt naar belang van de Belg maar enkel eigenbelang ».

Ces commentaires ont été retirés de la page Facebook de Gazet van Antwerpen.

Le signalement a été transmis au Centre Interfédéral pour l'Egalité des Chances.

<https://www.facebook.com/Gazetvanantwerpen/posts/10152895721852891>

http://www.gva.be/cnt/dmf20150123_01489482/twee-mannen-gearresteerd-die-foto-s-maakten-van-para-s?utm_source=facebook&utm_medium=social&utm_term=gva&utm_content=article&utm_campaign=seeding

2/2/2015 - Commentaire antisémite sur la page Facebook du Parti Populaire

“Suite à la publication d’une vidéo intitulée « Modrikamen aux politiques : « Si le sang coule, vous aurez votre part de responsabilité pour n’avoir pas pris les mesures ! » Extraits du débat sur la RTBF 1/02/2015 » publiée, le 2 février 2015, sur la page Facebook du Parti Populaire, , un internaute inscrit sous le nom de « Silvano Robertazzi » déclare : « pauvre con de juif !!!!! tu vas nous appauvrir , comme vous avez fait avec les allemands en 1930 fils de pute de juif !!!!! ».

Le commentaire a été retiré par le modérateur.

Le signalement a été transmis au Centre Interfédéral pour l'Egalité des Chances.”

4/2/2015 - Réaction antisémite suite à une pétition à Anvers

“Le Centre interfédéral pour l'Egalité des Chances nous rapporte des propos antisémites dans une pétition de protestation contre la décision du bourgmestre d'Anvers de placer plus de militaires dans les lieux sensibles de la ville, dont des lieux juifs.

La pétition comporte la phrase : « Het leger is er om onze landsgrenzen te bewaken, niet het joodse geld in Antwerpen. » (« L'armée est là pour veiller à nos frontières, par à l'argent juif à Anvers »).

5/2/2015 - Allusions antisémites dans une lettre ouverte du professeur Jakub Mahi

“Le professeur de religion islamique Jakub Mahi, centre de la polémique entourant l'athénée Leonardo da Vinci, a publié une lettre ouverte comportant des allusions antisémites et homophobes sous couvert de religion.

On peut y lire notamment :

- « La vision impériale des médias et des lobbys de la pensée unique plaide pour la soumission de l'esprit à une garde prétorienne, par qui la liberté d'expression subirait de la censure. Lancer le discrédit sur une personne, par le biais de propos « policiers », dans les termes de certains milieux radicaux extrémistes laïcistes et sionistes, ainsi que par des politiciens démagogues, relayés par les médias, n'est rien d'autres que de la stigmatisation et de la dictature intellectuelle. » ;

- « Ces jeunes sont embrigadés par les escadrons de la mort soutenus par les USA, les pétromonarchies et Israël qui commettent des exactions, en Irak, en Syrie ou encore les crimes de guerre et le génocide commis contre le peuple Palestinien, par le procureur du terrorisme international, le gouvernement israélien. Oui !

C. Liste des incidents

Il est temps de démasquer le silence de ceux qui me critiquent et qui ne dénoncent pas le départ de citoyens belges vers la Palestine pour servir Tsahal en commettant le crime de la colonisation, et de l'épuration ethnique contre les civils Palestiniens. »

- « Ai-je péché quand je cite un auteur, non pas dans ses excès éventuels, mais dans sa pensée élaborée même si je ne pense pas comme lui ? Citer Roger Garaudy (1913-2012), irrite. Philosophe de renommée mondiale, il n'a cessé de dénoncer des pensées uniques, et il était constructeur du dialogue des civilisations. »

- « Je revendique à la manière de mon maître à penser Roger Garaudy (1913-2012), paix sur son âme, (...) »

9/2/2015 - Agression contre un jeune juif à Anvers

“Autour de 20h, un jeune homme de 17 ans de la communauté juive d'Anvers a été agressé physiquement par deux jeunes d'origine arabo-musulmane, âgés de 15 à 16 ans.

En descendant du tram à l'arrêt Harmonie, la jeune victime (reconnaissable en tant que juive car portant la kippa) a remarqué deux jeunes qui semblaient chercher des problèmes. Afin de les éviter, il a changé de trottoirs. Il a néanmoins remarqué que les deux jeunes le poursuivaient. Quelques mètres plus loin, l'un des deux agresseurs a rattrapé sa victime et lui dit de ne pas les regarder méchamment. Le jeune homme a répondu qu'il n'en était rien et a poursuivi son chemin. C'est alors qu'il entendit des pas de course derrière lui et que l'un des agresseurs le frappa au visage. Sonnée pendant un moment, la victime a immédiatement poursuivi ses deux agresseurs tout en alertant la police. L'un des deux agresseurs a alors ramassé un bâton en bois et a tenté de frapper sa victime une fois de plus mais le jeune homme a réussi à bloquer le coup. Les deux agresseurs se sont ensuite enfuis vers le parc Albert.

Une patrouille de police a tenté de retrouver les deux agresseurs, mais en vain.

La victime a été très légèrement blessée au bras.

Une plainte officielle a été déposée à la police.”

10/2/2015 - Commentaires antisémites sur le site du journal la Dernière Heure

“Dans un article intitulé « Des diamants dans l'anus et le vagin de personnes âgées ! » publié par le journal, La Dernière Heure, le 10 février 2015. On pouvait lire les commentaires antisémites suivants:

– « Ils ne font que frauder ces gens là. J'arrête parce que je vais être condamné pour antisémitisme », propos publié par un internaute inscrit sous le nom de « Pierre Reuter ».

– « Et à part ça il faut protéger c'est voleurs (amis de Reynders) », propos publié – en réponse à la déclaration ci-dessus – par un internaute inscrit sous le nom de « Pierre Reuter ».

Les commentaires ont été signalés au modérateur.

Le signalement a été transmis au Centre Interfédéral pour l'Égalité des Chances.”

C. Liste des incidents

10/2/2015 - Commentaires antisémites sur Facebook

“Les 9 et 10 février, un utilisateur Facebook, Mark De Quidt a posté deux publications incitant à la haine des Juifs :

- une caricature du caricaturiste antisémite Carlos Latuff qu’il intitule « JSIL, the Jewish State in Israel and the Levant, aka the Jewish twinbrother of ISIS, aka Israel »
- une publication stigmatisant Netanyahu et le régime terroriste israélien, le lobby sioniste de la guerre à Anvers et dans le monde...

Le signalement a été transmis au Centre Interfédéral pour l’Egalité des Chances.”

25/2/2015 - Publication sur Facebook d’un montage autour du slogan : « Un bon Juif est un Juif mort »

“Rachid El Khattouti, 32 ans, chauffeur bruxellois, sous-traitant du groupe Delhaize, a publié sur sa page Facebook un montage photo autour du slogan « Un bon Juif est un Juif mort ».

Son employeur, après avoir eu connaissance de la publication, a licencié M. El Khattouti.

Le journal « La Dernière Heure » précise que M. El Khattouti avait également par le passé marqué son soutien à Sharia4Belgium et qu’il a publié à deux reprises la phrase suivante : « Qu’Allah maudisse les Juifs ».

Le signalement a été transmis au Centre Interfédéral pour l’Egalité des Chances.

<http://www.dhnet.be/actu/faits/licencie-a-cause-de-son-profil-facebook-54f0b7263570c187a8ab15c1>”

27/2/2015 - Commentaire antisémite sur la page Facebook du Knack magazine

“Le Centre Interfédéral pour l’Egalité des Chances a été sollicité à plusieurs reprises suite à un commentaire antisémite : « Een leugentje minder of meer, als het doel maar bereikt wordt, dat is het enige dat telt. Toch typisch Joods, of niet soms ? » (« Un mensonge de plus ou de moins, l’important c’est que l’objectif soit atteint, c’est tout ce qui compte. C’est typiquement juif, n’est-ce-pas ? ».

Ce commentaire a été posté sur la page Facebook du magazine néerlandophone Knack qui avait publié un article relatif à la maison du Premier Ministre israélien Netanyahu.”

22/3/2015 - Propos antisémites sur la page Facebook du Knack

“A la suite d’un article publié sur la page Facebook du Knack intitulé « IS vormt de grootste bedreiging van de wereldvrede sinds het Derde Rijk » (« L’Etat islamique forme la plus grande menace sur la paix mondiale depuis le 3ème Reich »), Rambo Dielh a tenu des propos reprenant les associations antisémites classiques des Juifs, de l’argent et du pouvoir.

Voici le commentaire complet dans sa version originale : « Volledig zelfde scenario van de jaren 30. De joodjes (zionisten+stilzwijgende joodse meute) financieren, maken boel, maken dikke winst en een ander kan alles betalen en de boel opkuisen. De Nazi’s* & de communisten gefinancierd en die goed tegeneen laten vechten, wat hun de antisemiettrofee opgeleverd heeft. Nu controleren ze de financien van de VS en financieren ze IS & alle afgeleiden en zullen ze (groot)israhell op een presenteerblaadje aangeboden

C. Liste des incidents

krijgen. Met de Saudi's als Semitische vriendjes zal hun dat wel lukken. Krijgen we binnen een jaarke of 30 alweer eens wetten dat er niets mag onderzocht zoals ze met de holocaust gedaan hebben en nog steeds doen. (*edit Naso's Nationaal Socialisten, de nazi's waren de financiers, shhhht, dat moogt ge niet zeggen en zeker niet weten) ».

<https://www.facebook.com/knackmagazine/posts/10153077465136075>”

25/3/2015 - Insultes antisémites contre une famille arabo-musulmane

Le Centre Interfédéral pour l'Egalité des Chances a été sollicité dans le cadre d'un conflit de voisinage à Bruxelles où une famille arabo-musulmane est traitée de « sales juifs » par un voisin belge.

31/3/2015 - Menace sur Facebook

Un jeune belge habitant en Israël a reçu un message sur Facebook d'une personne (de Bruges) qu'il ne connaît pas. Il le traite d'occupant, de tueur d'enfant ... et le précise pour conclure qu'il a maintenant son visage en mémoire.

3/4/2015 - Agression d'un juif orthodoxe à Anvers

Le 3 avril 2015, à 10h du matin, Leriesstraat à Anvers, un homme d'origine nord-africaine d'une trentaine d'années a agressé un juif orthodoxe en le poussant au sol tout en le menaçant de vouloir tuer l'ensemble des juifs.

8/4/2015 - Abou Jahjah Incite au meurtre des Juifs

Dans le cadre d'un échange sur Facebook concernant Israël et la Palestine, Dyab Abou Jahjah déclare que le sol palestinien, c'est la Palestine historique toute entière. Il conclut son commentaire en disant (version originale en anglais) : « Je n'ai qu'une seule phrase pour tous les envahisseurs sionistes en Palestine : La valise ou le cercueil ».

10/4/2015 - Intimidations et menaces à l'encontre de juifs à la gare centrale d'Anvers

Dans la matinée du 10 avril 2015, un groupe de jeunes à la gare centrale d'Anvers a crié « Kill the Jews ».

13/4/2015 - Propos antisémites sur la page Facebook du Knack

“Dans le cadre d'un article publié sur la page Facebook du Knack concernant des enfants palestiniens, on peut lire les commentaires suivants :

- Leslie van Koeckhoven « Dat zijn dus de kampen voor mensen en kinderen uit Palestinië, de overlevenden van de Shoa zullen wel wijze raad gegeven hebben » (« Ce sont donc des camps pour les personnes et enfants de Palestine, les survivants de la Shoah ont du avoir donné de sages conseils »).

- En faisant référence à un article sur la si-disant récolte d'organes d'enfants ukrainiens par Israël, Yousaf Ja « Als die kinderen op het einde van de dag met al hun organen terug naar huis mogen, dan mogen ze van

C. Liste des incidents

geluk spreken... » (« Si, à la fin de la journée, ces enfants rentrent à la maison avec tous leurs organes, alors on peut parler de chance... »).

(https://mx22.wordpress.com/2009/12/03/25000-ukrainian-children-organs-harvested-in-israel/?hcl_location=ufi)

Certains commentaires sont toujours accessibles toujours sur la page Facebook du Knack.

Le signalement a été transmis au Centre Interfédéral pour l'Égalité des Chances.

<https://www.facebook.com/knackmagazine/posts/10153126834101075>

14/4/2015 - Refus d'accès dans un café car juif

Le Centre interfédéral pour l'Égalité des Chances a été sollicité suite au refus pour une personne originaire des Balkans d'entrer dans un café à Malines, car présumée juive.

19/4/2015 - Propagande antisémite sur Facebook

“Sur son profil Facebook, Bruno Tielemans a partagé une image sur le soi-disant agenda caché des Juifs « The Evil Jewish master Plan Finally revealed ».

Le signalement a été transmis au Centre Interfédéral pour l'Égalité des Chances. La publication n'est plus accessible.”

21/4/2015 - Insulte antisémite sur la page Facebook du HLN

“Dans le cadre d'un article publié sur la page Facebook du quotidien flamand « Het Laatste Nieuws » et concernant Oscar Gröning, le comptable d'Auschwitz, un internaute, Abdullah Capo, a fait le commentaire suivant : « Vieze jood! » (« sale juif »).

Après 6 mois, le commentaire est toujours présent sur cette page.

<https://www.facebook.com/hln.be/posts/10153385981511282> “

8/5/2015 - Menaces antisémites à l'encontre de la députée bruxelloise Viviane Teitelbaum

“Viviane Teitelbaum, députée bruxelloise, a reçu dans sa boîte aux lettres un courrier de menaces à caractère antisémite. Celui-ci reprend une photo de Benjamin Netanyahu caricaturé en Hitler. La photo est accompagnée de « crapules juives », « Gaza = Auschwitz », « voleurs, assassins, menteurs, dégénérés », « Juifs « belges » complices et collabos ».

Une plainte avec constitution de partie civile a été déposée.

<http://www.rtl.be/videos/video/535872.aspx>”

C. Liste des incidents

9/5/2015 - Une Juive belge se déclare antisémite lors d'un voyage scolaire à Auschwitz

“Alors que 750 étudiants belges participaient au train des 1000 pour commémorer, à Auschwitz, le 70ème anniversaire de la fin de la Shoah, l’émission « Terzake » sur la chaîne flamande VRT a diffusé la discussion entre une femme juive, Lydia Chagoll, choisie pour accompagner et guider les écoliers, expliquant devant les caméras à une jeune fille d’origine palestinienne que les Juifs sont des Nazis.

Elle a par ailleurs répété deux fois qu’elle était antisémite, qu’elle soutient inconditionnellement les Palestiniens et qu’Israël faisait aux Palestiniens ce que les Nazis faisaient aux Juifs.

Communiqué de presse du Forum der Joodse Organisaties :

Persbericht 11 mei 2015:

FORUM protesteert tegen TERZAKE dat

Auschwitz misbruikt voor anti-Israëlsche propaganda

Het FORUM der Joodse Organisaties protesteert met klem tegen de zaterdag 9 mei in het VRT programma Terzake gewekte suggestie als zouden Joden in Israël zich in de bezette gebieden aan dezelfde oorlogsmisdaden schuldig maken als ruim 70 jaar geleden de Nazi’s deden in Auschwitz.

In een reportage over een groep Vlaamse jongeren die een bezoek brachten aan Auschwitz wordt door een deelnemster van ogenschijnlijk Palestijnse afkomst een parallel getrokken tussen de genocide op de Joden door de Nazi’s en de behandeling van de Palestijnen door de Israëli’s.

De Vlaamse krijgt in de reportage onverwacht bijval van de Nederlandstalige vrouwelijke Joodse gids (zelf overlevende van Auschwitz) die haar verzekert dat ook zij zonder meer achter de Palestijnen staat en het optreden van Israël zonder meer veroordeelt.

De Joodse gids zegt spottend “”antisemiet”” te zijn (of te worden gevonden) maar stelt in haar reactie de Holocaust en behandeling van Palestijnen in het geheel niet op een lijn.

Het FORUM neemt het de redactie van Terzake ten zeerste kwalijk dat het heeft afgezien van enige duiding en daarmee een als educatief bedoelde excursie naar Auschwitz heeft laten verworden tot een walgelijk en historisch onjuist anti-Israëlsch en anti-Joods statement.

Iedere suggestie dat Joden zich aan dezelfde misdaden schuldig zouden maken als de Nazi’s zou een verantwoordelijke redactie ofwel geheel hebben moeten weglaten, ofwel in een begeleidend commentaar hebben moeten verwerpen.

Door van de statements geen enkele afstand te nemen en deze zonder duiding of commentaar weer te geven heeft Terzake - al dan niet terecht - de verdenking op zich geladen met de inhoud van deze abjecte reportage akkoord te zijn.

Door de Holocaust en behandeling van de Palestijnen op een lijn te stellen wordt de grootste misdaad uit de geschiedenis gebagatelliseerd en gemarginaliseerd.”

12/5/2015 - Propos négationnistes proférés par un peintre anversois

“Le peintre anversois, Vic Schlusman, a proféré divers propos négationnistes sur internet. On a pu ainsi lire sur le site du Knack des propos remettant en cause les preuves de la Shoah. Il affirme notamment que les chambres à gaz montrées au public sont des faux, qu’elles ont été construites après la guerre...

Voici la version complète du commentaire : « Toch vreemd dat men steeds denkt dat de holocaust zo geweldig gedocumenteerd is Er is weinig of niets bekend over de holocaust Buiten de namen van de mensen die weggevoerd zijn en stapels schoenen valiezen of brillen heeft men niet veel tastbaar materiaal Bvb neem nu de gaskamers Alle gaskamers die aan het publiek getoond worden zijn fake Ze werden gebouwd na de oorlog Er is geen enkele echte gaskamer te zien. Ook niet de blauwdrukken of de bouwplannen. ».

Le commentaire se trouve toujours sur la page d’archive du Knack.

Une plainte a été déposée à la Federal Computer Crime Unit ainsi qu’au Centre Interfédéral pour l’Egalité des Chances. Elle est pour l’instant restée sans suites.

<http://www.knack.be/nieuws/wereld/mein-kampf-van-hitler-te-koop-in-amsterdamse-kunstgalerie/article-normal-113390.html>

<http://joodsactueel.be/2015/05/12/ongegeneerd-negationisme-van-antwerpse-kunstschilder/>”

26/5/2015 - Une famille juive reçoit une lettre antisémite

“Le 26 mai dernier, soit deux jours après la commémoration en hommage aux victimes du Musée juif, une famille juive vivant à Rhode-Saint-Genèse a reçu dans leur boîte aux lettres un courrier anonyme, dactylographié, la traitant de « sales juifs » accompagné d’une croix gammée.

L’incompréhension est totale pour cette famille qui vit dans la commune depuis 24 ans et n’a aucun problème avec le voisinage.

Sous le choc, la famille a porté plainte contre X. “

26/5/2015 - La porte-parole du Musée juif menacée

“Chouna Lomponda, responsable de la communication du Musée juif de Belgique a reçu un message de menace sur sa page Facebook, et ce, deux jours après la commémoration en hommage aux victimes des attentats du Musée.

Elle a ainsi pu découvrir le message suivant : « Arrête de te montrer et de parler des juifs. Cela pourrait être dangereux pour toi’ ».

Chouna Lomponda a porté plainte auprès de la police.”

29/5/2015 - Propagande antisémite et négationniste sur Facebook

“A la suite d’un article publié sur le Knack concernant l’exclusion de la députée Mahinur Ozdemir suite à son positionnement sur le génocide arménien, un internaute, Carlos Moreels, a fait un commentaire remettant en question la Shoah. A la fin de son commentaire, il renvoie vers le site internet antisémite www.realjewishnews.com.

Voici la version complète du commentaire : « Yep, ze zijn er weer met hun likes. De moslimhaters die niet
Rapport 2015 **Antisemitisme.be**

C. Liste des incidents

weten waarom, de joden en jodenpoepers, de ziohoeren en pseudonationalisten en uiteraard de gewone achterlijke vlaemsche dommeriken. Alvorens grote woorden als de holocaust te gebruiken moet je wel der bij vertellen dat ‘elk serieus wetenschappelijk onderzoek’ naar de ware toedracht van de holocaust pertinent geweigerd word, zelfs strafbaar is. Den Dimmi is blijkbaar een hevige voorstander van 2 maten 2 gewichten. Toch maar eens de commentaar van Haroun Boujemaa lezen, veel genuanceerder, to the point maar vooral véél EERLIJKER. Eerlijkheid, mja, iets wat het clubje likers hier totaal niet kent. émoticône wink <http://www.realjewishnews.com/?p=77> »

Le commentaire est toujours visible sur Facebook.

Le signalement a été transmis au Centre Interfédéral pour l’Egalité des Chances.

<https://www.facebook.com/knackmagazine/posts/10153241282791075>”

29/5/2015 - Harcèlements à caractères antisémites à l’athénée Adolphe Max

“Un élève de première année à l’athénée Adolphe Max à Bruxelles a fait l’objet d’harcèlements à caractère antisémite de la part de ses condisciples. L’élève, bien que non « juif », a été pris pour cible à cause de son nom de famille a consonance « juive ».

La mère de l’élève a porté plainte à la police pour racket et incitation à la haine. Elle a été contrainte de retirer son enfant de l’établissement.

Depuis le 5 mai 2015, l’enfant refuse de retourner en cours par peur de représailles. L’enfant est victime depuis le mois de novembre 2014 d’insultes répétées telles que « sale juif », « sale flamand » ou des propos tels que : « C’est dommage qu’Hitler n’ait pas tué plus de juifs durant la guerre ».

L’enfant a également été physiquement intimidé et dérobé par par un autre élève de 1ère année, un élève sénégalais musulman âgé de 15, contre qui la mère a porté plainte.

Le signalement a été transmis au Centre Interfédéral pour l’Egalité des Chances.

http://www.rtbf.be/info/regions/detail_bruxelles-la-mere-d-un-eleve-de-l-athenee-adolphe-max-porte-plainte-pour-antisemitisme?id=8993041

<https://www.youtube.com/watch?v=vzycbGooBtw>”

30/5/2015 - Incitation au meurtre des juifs par un gardien de la paix bruxellois

“Dans le cadre d’une discussion sur Facebook relative à l’exclusion de Mahinur Özdemir du cdH, un agent communal, gardien de la paix, de Modenbeek Saint-Jean à Bruxelles, a essayé de détourner la discussion vers le conflit israélo-palestinien en déclarant sous le pseudo de « Beбето Gladiateur » : « Rien que le nom juif, veut dire sale (...) moi si j’étais là-bas en Israël, franchement, je ferais de même avec les juifs les abattre un à un comme ils font aux Palestiniens ».

Il avait déjà publié, le 10 juillet 2014, une photo sur son faux compte Facebook où il était écrit « Palestine vaincra... Le Prophète a dit: les juifs vous combattront mais vous serez vainqueurs ».

Une procédure de licenciement a été lancée par la commune.

Les propos ont été rapportés au Centre Interfédéral pour l’Egalité des Chances.

<http://www.lesoir.be/893042/article/actualite/regions/bruxelles/2015-05-30/sur-facebook-un-gardien-paix->

C. Liste des incidents

molenbeek-appelle-tuer-juifs-un-par-un

<http://www.lacapitale.be/1300064/article/2015-06-01/le-gardien-de-la-paix-antisemite-de-molenbeek-sera-vire-il-voulait-abattre-les-j>

<https://www.youtube.com/watch?v=tugn-Efrg-I&feature=youtu.be>“

1/6/2015 - Propos négationnistes sur Facebook

“Sur son profil Facebook, Stephane Magerat a publié un article du journal Le Soir concernant la reconnaissance du génocide arménien. En réponse à un internaute qui fait référence à la planification de la Solution finale, il fait le commentaire suivant : « meuh non, ce n’est pas un génocide la Shoah, il ont simplement voulu mettre fin aux perturbations dans l’économie et la situation politique (guerres) causées par les Juifs. Ils ont juste voulu fixer la situation, aucune haine ».

Le signalement a été transmis au Centre Interfédéral pour l’Egalité des Chances.“

2/6/2015 - Commentaires antisémites sur la page Facebook du Vif/L’Express

“Le Centre Interfédéral pour l’Egalité des Chances a été sollicité suite à une série de commentaires antisémites postés sur le forum Facebook du journal le Vif/L’Express qui a publié un article intitulé : « BHL à nouveau entarté par Noël Godin à Namur ».

<http://www.levif.be/actualite/belgique/bhl-a-nouveau-entarte-par-noel-godin-a-namur/article-normal-397811.html>”

4/6/2015 - Intimidation et insultes à l’encontre de piétons juifs à Anvers

Un homme au volant d’une Peugeot a insulté et maudit des passants juifs tout le long de son trajet sur la Belgielei à Anvers.

7/6/2015 - Insultes antisémites contre des enfants à Anvers

Dans la matinée du 07 juin 2015, un homme d’origine nord-africaine a insulté des enfants juifs devant une école juive à Anvers. L’homme circulait à bord d’un véhicule lorsqu’il a proféré des insultes antisémites et évoqué Hitler.

9/6/2015 - Site internet antisémite et négationniste

“Le Centre Interfédéral pour l’Egalité des Chances a ouvert un dossier contre le site RadioIslam dont une partie du contenu négationniste, antisémite et rempli de haine vis-à-vis des juifs et de la religion juive.

<https://www.radioislam.org/nederlands/nederlands.htm>”

C. Liste des incidents

16/6/2015 - Message antisémite découvert dans une station de métro à Bruxelles

“Un voyageur a découvert un petit tract antisémite dans la station de métro Porte de Hal à Bruxelles. Ce tract reprend les clichés classiques antisémites (déicide, argent, pouvoir...).

L'éditeur responsable n'est pas identifiable.”

20/6/2015 - Nazification d'Israël sur Facebook

“Sur son profil Facebook, Rachid El Khattouti publie plusieurs photos nazifiant Israël.

Le signalement a été transmis au Centre Interfédéral pour l'Egalité des Chances.”

11/7/2015 - Croix gammée sur le mur d'un immeuble à Uccle

Une croix gammée a été découverte sur un immeuble à appartements situé dans un quartier résidentiel de la commune d'Uccle à Bruxelles. Après une première analyse, il s'agirait d'un acte gratuit ne visant pas spécifiquement un habitant de l'immeuble. Le signalement a été transmis à la police.

16/7/2015 - « Saluts nazis » portés à l'encontre de supporter « juifs » lors d'un match de football à Charleroi

“Dans une vidéo publiée sur Youtube, on voit des supporters du club de Charleroi adresser des « saluts nazis » à l'encontre des supporters supposés « juifs » de l'équipe adverse, le Beitar de Jerusalem. Les supporters ont été également insultés à plusieurs reprises de « sales Juifs ».

Lien Youtube : <https://youtu.be/4wrY1jfLDJM>

Le signalement a été transféré au Centre Interfédéral pour l'Egalité des Chances.”

16/7/2015 - Succession de commentaires antisémites sur la page Facebook du journal « Sud Info »

“Suite à la publication sur la page Facebook du journal « Sud Info », le 16 juillet 2015, d'un article intitulé : « Premiers incidents à Charleroi – Jérusalem : les supporters israéliens ont franchi les barrières et ... », les commentaires antisémites suivants ont été publiés :

- « Fabian Candice Rondelet-Hoffman » : « Les supporters de charleroi doivent être antisémites..... c est tjs comme ça avec ces gens la »

- « Stephan Denooz » : « Allez les carolos !!! Faut qu' ils en chialent encore pendant 70 ans... »

- « Caty Bilitis » : « Dommage que Hither n'est plus là », « Non j'adore les petits fours J », l'internaute a alors publié l'article sur son mur en titrant : « Sale race ! Au four », son fil d'actualité fait également mention du commentaire suivant : « Allez Charleroi... Écrasez moi ces juifs ;) » avec une photo d'Hitler et la mention « LOL ».

Sur un second article intitulé : « Les supporters israéliens lancent des fumigènes, le match arrête après... 20 secondes », « Dominique Schepens » déclare : « Bande de juifs et après ils viendront encore pleurer qu'ils sont persécutés par le monde entier. ».

Dans un troisième article intitulé : « Charleroi – Jérusalem 5-1 : Kebano, Pollet et Stevance offrent une

C. Liste des incidents

superbe victoire aux Zèbres », « Hakan Kaya » déclare : « J'appelle ça un génocide parfait ».

Les commentaires ont été signalés au Centre Interfédéral pour l'Égalité des Chances.

<http://www.lesoir.be/893042/article/actualite/regions/bruxelles/2015-05-30/sur-facebook-un-gardien-paix-molenbeek-appelle-tuer-juifs-un-par-un>

<http://www.lacapitale.be/1300064/article/2015-06-01/le-gardien-de-la-paix-antisemite-de-molenbeek-sera-vire-il-voulait-abattre-les-j>

<https://www.youtube.com/watch?v=tugn-Efrg-I&feature=youtu.be>”

19/7/2015 - Agression antisémite par d'un fonctionnaire européen à Bruxelles

“A 23h50, alors que la victime, une fonctionnaire italienne, chef d'unité d'un service de la Commission, se trouvait avec des amis dans un café italien de la rue d'Arlon à Bruxelles (quartier européen), un homme, également fonctionnaire européen, portant une pancarte métallique avec le nom de Mussolini s'est approché d'elle.

Suite à l'étonnement dont elle lui fit part, l'homme l'a traité de « sale juive », prit sa pancarte à deux mains, la frappa au visage et essaya de prendre son cou entre ses mains pour l'étrangler.

Alors que des amis de la fonctionnaire italienne intervenaient pour la défendre, l'agresseur continuait à aller vers la victime pour la frapper et à proférer des insultes antisémites (dont « Hitler aurait dû tuer tous les juifs »).

Victime d'un traumatisme crânien et d'une commotion cérébrale, une plainte a été déposée.

Selon la presse (Le Soir, 2/9/2015), le parquet de Bruxelles a confirmé que les faits faisaient l'objet d'une information judiciaire. Des caméras de surveillance attesteraient du déroulement de l'agression.”

26/7/2015 - Salut nazi sur fond de croix gammée sur un groupe Facebook

“Sur le groupe Facebook (fermé) « Vendeurs de rêves », groupe qui incite ses membres à poster des photos drôles personnelles ou trouvées sur le web, divers dérapages racistes ont été découverts.

Parmi eux, des photos de gens dans lesquelles ils font le salut nazi sur fond de croix gammée en écrivant être nostalgiques de l'époque de l'occupation.”

12/8/2015 - Harcèlement antisémite à la Ligue des droits de l'Enfant

“Le Centre interfédéral pour l'Égalité des Chances a été sollicité par le directeur de la Ligue des droits de l'Enfant suite à un cas de harcèlement antisémite dans le milieu de travail.

Malgré une tentative de médiation, la harceleuse a récidivé, ce qui pourrait entraîner des conséquences plus sérieuses pour elle.”

C. Liste des incidents

19/8/2015 - Propagande antisémite sur Facebook

“Sur son profil Facebook, Rachid El Khattouti a publié une photo de Didier Ferdil, photo montrant des Juifs orthodoxes en train de pleurer ainsi qu’un amas de billet de banques. En légende, on peut lire : « Je remarque que ce sont toujours ceux qui foutent la merde qui se font passer pour des VICTIMES !!! ».

Le signalement a été transmis au Centre Interfédéral pour l’Egalité des Chances.”

25/8/2015 - Affirmations à connotation antisémite dans une carte blanche du Soir

“Dans une carte blanche publiée dans le journal Le Soir du 25 août 2015, Lieven De Cauter, professeur à la KUL (Leuven) et membre fondateur du Belgian Academic and Cultural Boycott of Israël (BACBI), livre une série d’affirmations à connotation antisémite, rendant les Juifs responsables de divers conflits dans le monde.

Selon lui, les néoconservateurs juifs auraient amené les dirigeants américains à la décision d’envahir l’Irak et l’Etat d’Israël aurait organisé le conflit entre chiites et sunnites pour déstabiliser le Moyen-Orient.

Selon De Cauter, la crise actuelle des réfugiés ainsi que les maux du Moyen-Orient ne seraient donc que le produit d’un vaste complot mené par Israël et mis en œuvre par des Juifs américains, eux-mêmes « sionistes purs et durs ».

Carte blanche de M. Lieven De Cauter, philosophe de la culture – Le Soir – 25/08/2015

Modifiez votre vision du monde, Monsieur Francken !

Le philosophe Lieven De Cauter analyse la vision du monde du secrétaire d’État à l’Asile et à la Migration, Theo Francken. Il lui adresse une lettre ouverte dans laquelle il dénonce le néoconservatisme, coresponsable, selon lui, de la crise des réfugiés.

Monsieur le Secrétaire d’État,

Il me semble que vous devriez modifier votre vision du monde, car les livres qui ont inspiré votre ardeur politique (voir De Standaard du 5 août) ne vous seront pas d’une grande aide dans les circonstances actuelles.

Vous citez alors – et j’avoue avoir été dûment impressionné – La Fin de l’Histoire et le Dernier Homme de Fukuyama, qui annonçait le triomphe final de la démocratie libérale, La Puissance et la Faiblesse de Robert Kagan, qui dit de l’Europe qu’elle est « a bunch of pussies » (je vous cite) et La stratégie du Guerrier de Robert Kaplan, qui plaidait en faveur d’une politique militaire musclée.

« Le mirage de Fukuyama »

Trois best-sellers néoconservateurs. C’est intéressant, sans doute aucun (ne serait-ce que parce que vous admettez publiquement être un néoconservateur). Mais, ils ne vous seront d’aucune aide. Bien au contraire : l’esprit et l’idéologie de ces livres sont la cause directe de vos tracas. Permettez-moi d’expliquer cette affirmation. Cette crise de l’accueil prouve en fait que le triomphe de la démocratie libérale annoncé par Fukuyama était un mirage et que la vision du monde de Kagan et la stratégie du guerrier de Kaplan, ainsi que celle des néoconservateurs américains en général, ont conduit au désastre. Tant Fukuyama que Kaplan ont été membres du Project for a New American Century, qui appelait dès 1998 à envahir l’Irak. Cette invasion, qui s’est plus tard trouvé un alibi dans le Nine-Eleven, a conduit à la déstabilisation de toute la région. Et d’où viennent les deux tiers des réfugiés, aujourd’hui ? D’Afghanistan, d’Irak et de Syrie. Est-ce que j’éclaire votre lanterne, Monsieur Francken ? Ce qu’on appelle The remaking of the Middle East est un euphémisme (typiquement néoconservateur) pour la déstabilisation totale de tout le Moyen-Orient. Il n’a qu’un but : la destruction la division, la « bantoustanisisation » de tous les ennemis d’Israël. Et ceci

C. Liste des incidents

par ce que j'appelle dans mes œuvres la civil war engineering : l'incitation à, et même l'organisation de guerres civiles. C'est par cette invasion de l'Irak et le démantèlement radical de l'État qui l'a suivie, par l'encouragement du sectarisme (en assignant délibérément à tous les Irakiens la qualification soit de sunnite, soit de chiite), que l'on a provoqué la guerre civile. L'implosion de l'Irak a ouvert la porte à tous les excès : les tensions entre les chiites (dont l'épicentre est l'Iran, la grande puissance locale) et les sunnites (avec l'Arabie saoudite dans le rôle du maître de marionnettes) ont fini par exploser.

« Mensonges pieux »

En transformant tout le Moyen-Orient en un conflit entre chiites et sunnites, Israël se débarrasse pour longtemps du plus redoutable de ses ennemis : le panarabisme et la haine unanime que portent les pays musulmans à « l'entité sioniste » : des juifs néoconservateurs tels que Kaplan ou Kagan (sans parler de l'ancien chef suprême des néoconservateurs Wolfowitz) sont, de leurs propres dires, des sionistes purs et durs. Les intérêts pétroliers n'étaient pas au cœur de leur démarche, mais leur servaient plutôt d'alibi.

Comme le prouve d'ailleurs le fait que les compagnies pétrolières américaines n'ont que peu profité de la débâcle irakienne. D'après le patriarche philosophique du néoconservatisme Leo Strauss, l'essence (secrète) de la politique consiste en pious lies and useful myths (mensonges pieux et mythes utiles). Les casus belli (raisons de faire la guerre) basés sur des mensonges participaient de la plus pure politique straussienne et ont déshonoré la quasi-totalité de la presse mondiale conventionnelle. Le New York Times s'en est d'ailleurs officiellement excusé auprès de ses lecteurs.

Même Obama a reconnu dernièrement que l'invasion de l'Irak a provoqué la montée en puissance de l'État islamique.

Même si vous ne souscrivez pas à cette analyse – je ne sais que trop bien qu'il n'est pas populaire de dire ces vérités – force vous est de reconnaître que l'invasion illégale de l'Irak a mis toute la région à feu et à sang. Aussi, l'heure est peut-être venue, entre les préoccupations de la crise de l'accueil, d'adapter votre optique : la sinistre actualité des faits souligne bien les retombées catastrophiques qui en découlent.”

13/9/2015 - Chants antisémites lors du match Anderlecht-Genk

“A l'occasion du match de football de première division belge entre Anderlecht et Genk au parc Astrid, des supporters de l'équipe de Genk ont scandé des chants nazis.

À plusieurs reprises, les supporters ont répété les paroles d'une chanson en néerlandais, traduite comme suit : « Mon père est commando, ma mère est SS. Ensemble, nous allons brûler des juifs parce les juifs sont meilleurs à brûler ».

A l'issue du match, un procès-verbal a été dressé.

<http://www.dhnet.be/actu/faits/des-chants-nazis-lors-d-anderlecht-genk-55f7a14035700fb92ee6910d>”

22/9/2015 - Utilisation du terme « youpin » dans une chanson diffusée sur Fun Radio

“Fun radio diffuse le titre « Dans Ma Rue » du rappeur Black M, titre dans lequel, lorsqu'il parle des Juifs, il les cite sous le terme « youpins ».

Sur le fond, la chanson parle plutôt du vivre ensemble dans un quartier parisien, le 18ème. Cependant, alors que pour toutes les autres catégories de personnes, le chanteur utilise un terme neutre, les Juifs sont repris sous le mot « youpins », terme clairement assimilé à une insulte raciste et antisémite.

C. Liste des incidents

La LBCA a écrit à Fun radio pour demander d'arrêter de diffuser la chanson. De son côté, la radio a proposé d'en débattre à l'antenne. A l'issue de ce débat qui s'est déroulé le 19 octobre entre la ministre de l'Egalité des chances, Mme Isabelle Simonis, le directeur général de Fun Radio, M. Gregory Finn, et le président de la LBCA, M. Joël Rubinfeld. La direction de Fun Radio a décidé de retirer le titre de sa programmation.

<http://www.lacapitale.be/1382520/article/2015-09-24/polemique-autour-de-la-chanson-dans-ma-rue-de-black-m-fun-radio-invite-a-debattre>

26/9/2015 - Menaces de mort proférées à l'encontre de passants juifs à Anvers

Un homme d'origine moyen-orientale, annonçant qu'il venait de Gaza, a proféré des menaces de mort à l'encontre de passants juifs sur la Belgielei à Anvers.

28/9/2015 - Insultes antisémites dans les rues d'Anvers

«Alors qu'ils rentraient chez eux après la prière, plusieurs jeunes juifs, marchant en groupe, ont été victimes d'insultes antisémites par un homme à bord d'une voiture.

Alors qu'ils se trouvaient au niveau de la Kievitplein, ils ont été traités de « sales juifs », cela accompagné d'un salut nazi par un homme d'une quarantaine d'années, vraisemblablement d'origine arabo-musulmane selon les témoins présents.

Notons que cet incident a eu lieu précisément au même endroit où un jeune juif s'était fait poignarder il y a un an.

Le signalement de l'automobiliste et de la voiture a été communiqué à la police.»

9/10/2015 - Commentaire antisémite sur Le Soir en ligne

A la suite d'un article publié sur le site internet du Soir en ligne intitulé « La vague d'agressions au couteau s'amplifie en Cisjordanie et à Jérusalem », un internaute, Magid Magid Haourigui, assimile l'ONU à une organisation sioniste, les « colons sionistes » aux nazis et conclut en déclarant « Nous vaincrons la terreur sioniste et judaïste tôt ou tard ».

12/10/2015 - Commentaire antisémite sur Le Soir en ligne

A la suite d'un article publié sur le site internet du Soir en ligne concernant le dispositif de sécurité mis en place à l'occasion du match de football entre la Belgique et Israël, une internaute, Maryse Eva Marker, déclare : « tomer neuneu, Une petite dose de zyclon B te ferait le plus grand bien !! tu pues le soufre !! et mes enfants t'emmerdent Royalement □ les fausses couches ne les intéressent nullement, comme ça tu est au courant... ou au gaz, comme tu préfères □ va tuer quelques bébé Palestiniens, ça te calemera... génocidaire raciste ! ».

13/10/2015 - Incitation à la haine sur Facebook

“Dans le cadre de débats sur les attaques aux couteaux commis sur des Israéliens, Peter Terryn réagit par le commentaire suivant : « Ja, ja. Ik vind ook dat Palestijnen niet met messen onschuldige Israëli moeten neersteken. Ik vind dat ze artillerie, een luchtmacht, tanks, Kalashnikovs, antitankgranaten, de zeemacht en de getrainde landmacht moeten inzetten tegen de kolonisten van hun land. Wapens voor Palestina dus » (« Oui, oui. Je trouve aussi que les Palestiniens ne doivent pas poignarder au couteau d’innocents israéliens. Je pense qu’ils doivent déployer de l’artillerie, une armée de l’air, des tanks, des kalachnikovs, la marine, l’armée de terre entraînée contre les colons de leur pays. »).

<https://www.facebook.com/ministervanagitatie/posts/1196263150389245> “

13/10/2015 - Menaces à l’encontre d’un supporter d’Israël lors d’un match de football

“Alors qu’il se rendait au match de football entre la Belgique et Israël au stade Roi Baudouin, un supporter hollandais de l’équipe d’Israël – qui avait veillé à cacher un minimum son écharpe et son maillot en se dirigeant vers le stade –, a été insulté puis poursuivi par un groupe de 8 personnes d’origine arabo-musulmane.

Alors qu’il marchait rapidement pour atteindre le stade, on l’a insulté de « putain de juif ». Il a alors commencé à courir plus vite. Ils l’ont poursuivi pour attraper son écharpe et ont crié : « On n’aime pas les juifs en Belgique ».

Il a pu heureusement leur échapper sans dommage et rejoindre le stade.”

15/10/2015 - Incitation au meurtre sur Facebook

“Sur sa page Facebook, Nordine Saidi, militant de la cause palestinienne et, par ailleurs, candidat à plusieurs reprises à des élections à Bruxelles (Egalité, Islam...) a posté une photo de lui avec un grand couteau sur lequel il est inscrit « Solidarity with the palestinian popular resistance ! »

Cette photo est accompagnée du texte suivant : « Soutien total à la résistance du peuple palestinien. Depuis les geôles israéliennes où les prisonniers mènent des grèves de la faim, en passant par Jérusalem où les habitants protègent leur patrimoine et leurs lieux saints, jusqu’aux jets de pierres et aux coups de couteaux qui défient aujourd’hui les forces d’occupation sionistes, les Palestiniens poursuivent un combat que nous honorons, celui de la justice et de la libération ».

Le dossier a été transmis au Centre interfédéral pour l’Egalité des Chances.”

15/10/2015 - Commentaires antisémites sur Facebook

“Le Centre Interfédéral pour l’Egalité des Chances a été sollicité par un Inspecteur de la Police de Gand concernant les commentaires liés à un article intitulé : « Laat de Joodse gemeenschap zich bewapenen » (« Laissons la communauté juive s’armer »).

Un internaute du nom de « Yillmazer Tayfun » a laissé sur son profil de lourdes déclarations antisémites telle que: « joden zijn kindermoordenaars - ene jood is geen mens volgens mij - joden zijn bloed zuigende dieren » (« les juifs sont des tueurs d’enfants - un juif n’est pas un homme pour moi - les juifs sont des animaux hématophages »).

C. Liste des incidents

18/10/2015 - Propos antisémites sur la page Facebook du Soir

“Suite à un article publié par Vincent Engel et intitulé « Les ennemis de l'intérieur : Israël au cœur de l'Europe ? », un internaute, Absiah Saïd, a réagi à un commentaire en faveur d'Israël de Luca Larim, dans les termes suivants : « Les barbares sont les juifs d'Israël et auront leur punition d'allah car l'islam et les palestiniens l'emporteront et dommage qu'Hitler ne soit plus là il ne les a pas assez liquidés ! ».

Le commentaire a été rapidement supprimé suite à l'intervention d'internautes vigilants.”

22/10/2015 - Autocollants nationalistes collés à la caserne Dossin à Maline

“Le Centre Interfédéral pour l'Egalité des Chances a ouvert un dossier suite à l'affichage d'autocollants nationalistes sur la caserne Dossin (Musée et centre de documentation sur l'Holocauste et les droits de l'Homme) à Malines.

Deux suspects ont été identifiés.”

8/11/2015 - Commentaires antisémites sur la page Facebook de RTL

“A la suite d'une vidéo postée sur la page Facebook de RTL concernant une attaque au couteau perpétrée par une femme palestinienne contre un garde israélien, on a pu découvrir de nombreux commentaires antisémites. En voici quelques exemples :

- Michèle Cammarata : « Et merde elle a raté ça aurait fait un juif de merde en moins »
- Bekir Akbulut : « Je savais pas que le patron d'RTL était juif »
- Marc Wayne : « un vrai journal de sioniste.... »
- Inconnu : « si je dois me défendre des juifs qu'ils veulent me prendre ma maison qui tuera mes enfants pour leurs organes et l'opprime, oui je les tuerais, de toutes façons ils sont déjà morts, le monde ferme les yeux sur les exactions de Israël, vive la Palestine, Palestine vaincra bi idnillah »
- Dominique Dufrane : « Trop contente iiiiiii qu'il soit mort sale juive !!! »
- Hassana Ofri : « Israël = nazi ».
- Sali SF : « Les juifs peuvent dire merci à leurs banques de contrôler tous les pays occidentaux, maintenant ils vont bien tous nous niquer et ça commence par reprendre l'islamophobie. D'abord les musulmans » et « Le jour où on devra tous se sacrifier pour le faire arrivera bientôt. Je comprend un peu mieux Hitler maintenant »

Le signalement a été communiqué au Centre interfédéral pour l'Egalité des Chances.”

10/11/2015 - Harcèlement contre des locataires juifs à Ternat (Brabant flamand)

“Le Centre Interfédéral pour l'Egalité des Chances a été sollicité suite au harcèlement subi par une famille d'origine juive qui exploite un café à Ternat (Brabant flamand).

Le propriétaire de l'immeuble où se trouve le café a fait savoir, après avoir appris que son exploitant était d'origine juive, qu'il ne voulait « ni de juifs dans sa maison, ni une clientèle juive »).

Le propriétaire a fait part oralement dans le quartier qu'il s'agissait d'un établissement exploité par « des juifs » causant aux exploitants des dommages psychiques et financiers.”

18/11/2015 - Insulte antisémite proférée à l'encontre de juifs à Gand

A proximité du parking du Flanders Expo à Gand, trois personnes d'origine juive ont été insultées par un homme trentenaire qui a proféré de son véhicule : « Fucking Jews ».

20/11/2015 - Propos antisémites de Laurent Louis sur Twitter

“Suite à un tweet publié par Laurent Louis renvoyant vers son analyse des attentats du 13 novembre postée sur Facebook (<https://www.facebook.com/laurentlouisdlb/posts/1655203261428341>), @Sarah_fellaga lui répond « LOL, commencez pas avec votre complot juif... ». A ce commentaire, il répond : « complot sioniste, pas Juif... S'il n'était que Juif, ce serait facile à combattre et à détruire... ».

Le signalement a été transmis au Centre Interfédéral pour l'Egalité des Chances.”

4/12/2015 - Mise à l'écart d'une patiente dans une maison médicale

Le Centre Interfédéral pour l'Egalité des Chances a reçu une plainte d'une patiente dans une maison médicale qui a été mise à l'écart par une animatrice après que celle-ci ait fait part du soutien qu'elle apporte, en tant que pro-palestinienne, au boycott des produits israéliens.

12/12/2015 - Incitation à la haine sur Facebook

“Dans le cadre de débats sur les attaques aux couteaux commis sur des Israéliens, Peter Terryn réagit par le commentaire suivant : « Ja, ja. Ik vind ook dat Palestijnen niet met messen onschuldige Israëli moeten neersteken. Ik vind dat ze artillerie, een luchtmacht, tanks, Kalashnikovs, antitankgranaten, de zeemacht en de getrainde landmacht moeten inzetten tegen de kolonisten van hun land. Wapens voor Palestina dus » (« Oui, oui. Je trouve aussi que les Palestiniens ne doivent pas poignarder au couteau d'innocents israéliens. Je pense qu'ils doivent déployer de l'artillerie, une armée de l'air, des tanks, des kalachnikovs, la marine, l'armée de terre entraînée contre les colons de leur pays. »).

<https://www.facebook.com/ministervanagitatie/posts/1196263150389245>”

ANTISEMITISME EN BELGIQUE

**RAPPORT ANNUEL
ANNEE 2015**

